

RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pour information

Note : De par leur nature, les documents du Conseil font partie intégrante des délibérations et, conformément à la Politique de transparence du GPE, ne sont publiés qu'à l'issue de leur examen par le Conseil. Il est entendu que les groupes constitutifs diffusent les documents du Conseil auprès de leurs membres, pour consultation, avant que le Conseil se réunisse.

1. PRÉSENTATION

1.1 Cette année s'est avérée extraordinaire pour l'éducation dans le monde et le Partenariat mondial pour l'éducation (GPE). L'éducation a en effet progressé dans l'agenda du développement durable pour occuper une place de choix dans les forums mondiaux, du G7 à l'Assemblée générale des Nations unies. L'action du Partenariat a quant à elle connu une accélération radicale, qu'il s'agisse du plaidoyer, des politiques ou du soutien aux pays. Le nombre et la diversité des nouveaux financements accordés par le GPE connaissent un rythme record depuis la Conférence de financement de février. Les nouveaux financements accordés à l'Afghanistan, au Myanmar et au Soudan du Sud portent le montant total des financements approuvés par le GPE en 2018 à plus de 430 millions de dollars, plus du double des financements approuvés au cours des deux dernières années cumulées. Ces trois pays, après avoir connu de longues périodes de conflit et de crise politique, illustrent un aspect essentiel du GPE : l'attention collective portée au service des plus vulnérables.

1.2 Plus de 40 pays en développement se sont vus accorder un financement du GPE cette année, qu'il s'agisse d'entreprendre des travaux analytiques ou des financements de plusieurs millions de dollars pour la mise en œuvre de programmes. Si le développement, l'approbation et la mise en œuvre de financements est la mesure la plus évidente de l'activité du GPE, le pouvoir de notre modèle économique est le dialogue entre les partenaires, impliqués à chaque étape du cycle de financement. Qu'il s'agisse de l'analyse sectorielle ou du développement d'un nouveau plan sectoriel de l'éducation,

des processus d'examen de la qualité des financements ou des revues sectorielles conjointes (RSC), le GPE rassemble les partenaires et utilise les données et les analyses pour aider les pays en développement à renforcer les acquis scolaires. Cette association unique de fonds et de partenariat est au cœur de la valeur essentielle du GPE.

1.3 Tout au long de l'année 2018, le GPE et ses partenaires ont aidé à diriger l'attention politique vers la valeur de l'investissement dans l'éducation, à commencer par la Conférence de financement de Dakar. Suite à l'engagement historique des dirigeants du G7 envers l'éducation des filles pris au cours de leur sommet au Québec, le Président Macron, Madame May et M. Trudeau, Premiers Ministres, ont uni leurs forces pour organiser un événement spécial lors de l'Assemblée générale des Nations unies. Dans son discours à l'Assemblée générale, le Président Macron a déclaré que l'éducation dans le monde se trouvait à un tournant décisif et a invité ses homologues à relever le défi. Les bailleurs ont confirmé leur reconnaissance du GPE comme le moyen de faire évoluer les acquis scolaires de façon significative. Les Pays-Bas ont ainsi confirmé en septembre un nouvel engagement de 100 millions de dollars, et l'Allemagne, entre autres bailleurs, a dépassé les promesses qu'elle avait faites à Dakar.

1.4 Si la priorité du Secrétariat demeure la mise en œuvre du GPE 2020, la réunion du Conseil du mois de décembre portera sur le renforcement du partenariat pour une croissance et des capacités d'action accrues à l'avenir. Le Conseil a donc décidé de :

- clarifier les rôles, charges et responsabilités, les ressources et les risques au niveau des pays en réponse au *Plan d'action de l'Étude pour un partenariat efficace* ;
- adopter de nouveaux principes opérationnels pour l'engagement dans les situations d'urgence complexes dans le cadre du Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit.
- promouvoir les options de mise en œuvre du Plaidoyer pour l'investissement dans le secteur éducatif ;
- renforcer les mesures de sauvegarde en prévention des abus, de l'exploitation et du harcèlement sexuels en soutien à la politique de tolérance zéro du GPE ; et
- d'améliorer les approches de gestion du risque.

1.5 Le principal problème à résoudre pour le Conseil de Dublin est celui des futures **modalités institutionnelles** du GPE. Je suis reconnaissante des travaux consciencieux menés par le Groupe de travail du Conseil sous la direction de la Présidente et du Vice-président, dédiés à l'étude de ces questions, ainsi que de la réactivité des collègues de la Banque mondiale. Le Secrétariat est peu impliqué, et je remercie tout particulièrement le personnel pour avoir su maintenir fermement le cap

sur les programmes du GPE sans se laisser distraire par les préoccupations inévitables liées à la sécurité de leur emploi, malgré l'incertitude quelque peu perturbatrice de cette période.

1.6 En tant que Directrice générale, j'ai été sollicitée pour intervenir en novembre lors de la retraite du Conseil afin de partager mon point de vue sur les décisions à venir en matière de modalités institutionnelles. Prenant en compte les conflits inhérents au fait de s'adresser au Conseil sur ce sujet en tant qu'employée de la Banque mondiale, j'ai indiqué qu'à mon avis, en tant que DG, le problème essentiel était de veiller au mieux à ce que le GPE ait les capacités nécessaires de jouer un rôle décisif de rassembleur dans un secteur éducatif mondial connaissant une évolution rapide. J'ai particulièrement encouragé le Conseil à réfléchir sur le fait de savoir si les modalités envisagées permettraient au GPE de poursuivre son ambition et de proposer des moyens plus efficaces et efficaces d'organiser le soutien international en vue d'améliorer les acquis scolaires dans les pays en développement.

1.7 Si les questions d'architecture peuvent être trop aisément évacuées, elles ont des conséquences importantes. Les États des pays en développement ont clairement signifié que les coûts de transaction du traitement des affaires avec les partenaires de développement pouvaient s'avérer lourds. Nous avons une responsabilité collective de simplifier et maximiser l'efficacité et l'efficience des dépenses dédiées au financement du développement.

1.8 Je crois que nous devrions tirer les enseignements de l'expérience acquise dans le secteur mondial de la santé. À la mi-octobre, le Directeur-général de l'Organisation mondiale de la Santé, Tedros Adhanom Ghebreyesus, a en effet lancé un [Plan d'action mondial](#). Ce plan est une réponse à la demande directe de la Chancelière allemande, du Président du Ghana et du Premier Ministre norvégien, et a été signé par 11 dirigeants mondiaux d'organismes de la santé et du développement, chacun s'engageant dans cette initiative conjointe d'amélioration de la coopération et de la recherche de « solutions pragmatiques afin de maximiser l'impact collectif ». Lors du lancement de ce plan, le Dr Tedros a déclaré : « La réalité est que nous ne sommes pas en bonne voie pour atteindre les Objectifs de développement durable d'ici 2030. Les progrès sont en effet entravés par la dispersion, la duplication et l'inefficacité. »

1.9 L'intérêt nouveau et positif pour l'importance de l'investissement dans l'éducation suscité par les dirigeants mondiaux a vu émerger des préoccupations similaires. Le GPE occupe une place unique pour jouer le rôle de chef de file dans la construction d'une architecture mondiale de l'éducation qui soit efficace. Quelle que soit la forme que prendront les modalités institutionnelles du GPE, celles-ci devront permettre au Partenariat de poursuivre son activité fondamentale de

facilitateur pour la réalisation des objectifs fixés dans le GPE 2020. La suite de ce rapport est ainsi consacrée à cette activité.

2. LES FINANCES DU GPE

2.1 La situation financière générale du GPE est saine. Les promesses de fonds des différents bailleurs au cours des derniers mois se sont ajoutées aux bases solides des engagements pris lors de la Conférence de financement. Ceci dit, nous n'avons pas encore atteint la cible de reconstitution de nos ressources et poursuivons la recherche de promesses de dons supplémentaires. Le fait que plus de 75 % des promesses de nos bailleurs restent exposées à la volatilité des devises constitue un risque sérieux pour nos finances. L'augmentation de l'allocation des pays se traduit par la hausse des approbations de financements pour la mise en œuvre des programmes dans le secteur éducatif, mais les décaissements sont une fois de plus à la traîne par rapport aux projections. L'examen 2018 du Portefeuille du GPE, distribué au Conseil ce mois-ci, analyse le type et l'importance des problèmes ayant entraîné des retards de mise en œuvre et de décaissement.

Depuis ses débuts, le GPE a investi 5,2 milliards de dollars dans les systèmes éducatifs de 65 pays en développement partenaires. Au mois de novembre, 58 financements pour la mise en œuvre de programmes (ESPIG) étaient approuvés par le Conseil et actifs, pour une valeur allouée cumulée de 2,01 milliards de dollars. Les décaissements des financements devraient continuer d'augmenter dans les années à venir, l'accélération du rythme de l'approbation des financements et des financements additionnels approuvés suite à La Conférence de financement s'ajoutant aux financements déjà alloués dans de nombreux pays. L'accélération du nombre de propositions de financement souligne la nécessité urgente de simplifier la gestion des financements, et en particulier les processus d'examen de la qualité, afin de soutenir plus efficacement les systèmes nationaux et de réduire les coûts de transaction. J'ai le plaisir de souligner dans ce rapport les importants progrès accomplis dans les essais pilotes pour améliorer l'efficacité et réduire la duplication avec deux agents partenaires, l'UNICEF et la Banque mondiale, dans cinq pays. Les efforts menés dans l'Étude pour un partenariat efficace sont une occasion supplémentaire de simplifier les processus.

3. L'ACTION DU GPE

3.1 La base de l'action du GPE au sein des pays est un plan sectoriel de l'éducation au leadership national et basé sur des données empiriques, qui soutient tous les enfants, y compris les plus marginalisés. J'ai eu l'occasion de visiter en juillet un institut de formation des enseignants à Louga au Sénégal, conçu pour accroître l'offre d'enseignants dans les zones rurales. Les profils ci-dessous illustrent les progrès dans les pays, tandis que nous poursuivons notre Plan stratégique GPE 2020 pour renforcer les systèmes éducatifs afin d'améliorer acquis scolaires et équité.

3.2 En **Afghanistan**, où le nombre d'enfants scolarisés était extrêmement faible sous le régime des Talibans, le taux de scolarisation des filles en primaire a accru pour passer de 44 pourcent en 2002 à 84 pourcent en 2017. Un des principaux obstacles à la scolarisation des filles est le manque d'enseignants femmes et d'écoles dans les zones rurales. Grâce au soutien du plan sectoriel de l'éducation afghan, le GPE contribue au recrutement, à la formation et au déploiement d'enseignantes dans les écoles communautaires de certains des districts les plus pauvres du pays. Sur la base de ce travail, le Conseil a approuvé en novembre un nouveau financement pour la mise en œuvre du programme de 100 millions de dollars pour l'Afghanistan, qui sera utilisé pour construire de nouvelles écoles, scolariser davantage d'enfants et améliorer l'apprentissage grâce à des enseignants mieux formés et de nouveaux programmes scolaires.

3.3 L'action du GPE en **Mauritanie** est également axée sur l'éducation des filles, puisqu'elle soutient l'État dans la construction d'établissements secondaires dans des zones isolées à fort taux de décrochage des filles. Dans ces régions, la scolarisation des filles a quasiment triplé entre 2014 et 2016. La nécessité croissante pour des enseignants mieux qualifiés signifie que le GPE œuvre également aux côtés de l'État à l'amélioration du programme de formation des enseignants. L'analyse de financement la plus récente, disponible dans l'examen 2018 du Portefeuille du GPE, démontre la priorité donnée au soutien à la formation des enseignants : c'est en effet un élément de chaque financement pour la mise en œuvre d'un programme actif pour l'exercice 2018.

3.4 Le besoin de données fiables dans les délais est essentiel pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des plans sectoriels de l'éducation. En **République centrafricaine**, où la guerre civile a privé d'école près de 500 000 enfants, un financement récent du GPE a permis de rétablir le système d'information et de gestion de l'éducation du pays afin d'accroître les données relatives aux enseignants, infrastructures scolaires, matériels pédagogiques, ainsi qu'aux orphelins et enfants déplacés internes. La collecte et l'analyse de ces données soutiendra la préparation du prochain plan sectoriel de l'éducation du pays. Au **Népal**, l'État a développé un indice d'équité pour identifier les cinq districts les plus défavorisés afin d'élaborer et de mettre en œuvre des activités de réintégration des enfants non scolarisés dans l'éducation de base.

3.5 L'application de la rigueur dans le suivi de la mise en œuvre est toute aussi importante que l'utilisation des données et des éléments empiriques pour concevoir des interventions ciblées. L'ensemble du Partenariat utilise plusieurs outils, notamment les Rapports annuels sur la mise en œuvre des programmes et les RSC, et je note d'ailleurs les efforts du Partenariat en vue d'améliorer la qualité des RSC suite aux problèmes identifiés lors de notre Rapport sur les résultats 2018. Il

importe de veiller à ce que le suivi reste axé sur la réalisation des objectifs éducatifs et soit ancré dans les systèmes nationaux : c'est bien les progrès du *secteur* éducatif qui nous importent, et non pas les progrès des financements individuels. Sous l'égide d'une équipe spéciale interministérielle et stimulée par un groupe local des partenaires de l'éducation engagé, la **Côte d'Ivoire** a investi dans le suivi sectoriel et bénéficie désormais d'un rapport complet sur la mise en œuvre du plan sectoriel de l'éducation, qui dresse un état des lieux de toutes les activités prévues. Cet état des lieux devrait orienter les débats en cours sur les progrès et les difficultés rencontrées dans le secteur, notamment l'efficacité des dépenses, lors de la toute prochaine revue sectorielle conjointe du pays. En **Tanzanie**, suite au soutien du Secrétariat pour mobiliser le plan sectoriel de l'éducation à la fois comme cadre de planification et de communication, la RSC annuelle qui s'est tenue récemment a utilisé les indicateurs clés de performance du plan sectoriel de l'éducation du pays pour faire progresser le débat sur le ratio élevé élèves-enseignant et la faiblesse du niveau d'apprentissage.

3.6 Au **Bangladesh**, le GPE fournit un financement d'urgence en soutien aux besoins éducatifs des enfants rohingya et de leurs communautés d'accueil, qui aidera près de 80 000 enfants à bénéficier d'une éducation, la plupart d'entre eux n'ayant jamais été scolarisée. Un cadre d'apprentissage innovant, qui détaille ce que doivent apprendre les enfants rohingya et comment ces connaissances seront évaluées, a été développé par les partenaires du GPE, notamment l'UNICEF, l'UNHCR et Save the children, en consultation avec le gouvernement. Le soutien du GPE vient compléter le financement d'Education Cannot Wait (ECW) et de son programme de résilience pluriannuel. Le défi, pour la communauté internationale, reste de garantir le respect des droits des enfants rohingya à plus long terme. Le Conseil a également récemment approuvé le premier financement pour la mise en œuvre du programme du **Myanmar**, qui doit répondre aux besoins des enfants marginalisés en matière d'éducation. Il s'agit d'orienter davantage de ressources vers les écoles les plus vulnérables et d'étendre l'éducation informelle destinée aux enfants non scolarisés, notamment ceux des minorités ethniques, les enfants déplacés internes, ceux des ménages à faible revenu et les enfants handicapés. Sur le montant total du financement de 73,7 millions de dollars, 14 millions ont été cantonnés pour l'État du Nord-Rakhine.

4. AMÉLIORER LA RÉPONSE AUX CRISES

4.1 Je félicite le Conseil pour ce document, ainsi que la recommandation d'approuver **les principes opérationnels pour l'engagement du GPE dans les situations d'urgence complexes**. Les tragédies humaines créées par la guerre en Syrie et au Yémen défient la communauté internationale. S'il y a désespérément besoin de solutions politiques, les besoins des enfants touchés en matière d'éducation exigent notre attention immédiate. Le Comité des

financements et performances oriente le Secrétariat dans notre recherche du meilleur soutien que le GPE puisse apporter à la scolarisation dans les situations d'urgence telles que celles-ci, tout en prenant en compte les besoins à plus long terme pour le développement de systèmes éducatifs renforcés et résilients.

Le document du Conseil comprend une analyse complète des rôles et approches complémentaires du GPE et d'ECW sur la base de notre collaboration continue. L'intention est d'intégrer les nouveaux principes dans le [Cadre opérationnel pour un appui efficace aux États fragiles et touchés par un conflit](#) du GPE. L'application de ces principes pour le développement d'une proposition de financement pour la **Syrie** et d'une révision du financement pour le **Yémen**, contribuera dans un premier temps à opérationnaliser les principes et informer de futures améliorations de l'orientation opérationnelle du GPE.

5. RENFORCEMENT DU PARTENARIAT

5.1 En décembre, le Conseil examinera une série de recommandations issues de l'**Étude pour un partenariat efficace**, qui vise à orienter les améliorations des opérations du Partenariat au niveau des pays. Développées par le Secrétariat, avec le soutien d'IOD PARC et en consultation avec la Présidente du Comité des financements et performances, les recommandations s'appuient sur une évaluation des différentes options axées sur le rôle, les charges et les responsabilités des acteurs clés au niveau des pays : les États partenaires, les agences de coordination, les groupes locaux des partenaires de l'éducation, les agents partenaires et le Secrétariat. Les recommandations de l'Étude pour un partenariat efficace cherchent à remédier à l'asymétrie émergente entre la lourdeur des processus et des critères encadrant les financements du GPE au dépend de l'objectif fondamental du modèle du pays, qui est d'améliorer l'équité et l'apprentissage pour tous en renforçant le développement, le financement et la mise en œuvre par l'État de plans sectoriels de l'éducation de grande qualité. La proposition vise à passer d'une approche centralisée à l'émancipation des partenaires au niveau des pays afin de s'accorder et d'effectuer un suivi des charges et responsabilités dans l'ensemble des contextes variés dans lesquels le GPE est amené à intervenir. En conséquence, une réduction des coûts de transaction est impérative et prioritaire pour le Secrétariat.

5.2 Les travaux du Secrétariat, de l'UNICEF et de la Banque mondiale pour **simplifier les processus d'examen de la qualité** sont étroitement liés à l'Étude pour un partenariat efficace. Le premier essai pilote a récemment pris fin au Soudan du Sud, et l'expérience permet à présent d'informer des approches renforcées d'examen de la qualité internes pour l'UNICEF et une nouvelle orientation des bureaux nationaux en matière de financement du GPE, présentées dans l'examen du Portefeuille. Des processus d'examen de la qualité mieux alignés sont expérimentés dans quatre pays

dans lesquels la Banque mondiale est l'agent partenaire des financements du GPE - le Bénin, l'Ouzbékistan, les Maldives et le Ghana – et les résultats de ces essais éclaireront les nouveaux processus simplifiés qui seront examinés par le Comité des financements et performances en début d'année prochaine. Ce sont des exemples directs de la façon dont l'expérience et la pratique des différents partenaires sont réunies pour contribuer à **une meilleure efficacité, une réduction des duplications et une baisse des coûts de transaction**, à la fois pour les partenaires de développement et pour les pays en développement.

6. RÉSULTATS ET IMPACT

6.1 Les avancées dans la mise en œuvre des réponses de la direction suite au **Rapport sur les résultats 2018**, examiné par le Conseil en juin, sont présentées en annexe de ce rapport. Les actions destinées à traiter des indicateurs retardés ont été intégrées dans le plan de travail du Secrétariat. Celui-ci a par exemple mené des analyses approfondies pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les PDP pour augmenter l'offre d'enseignants et la façon dont les mécanismes du GPE étaient utilisés pour surmonter ces difficultés. Ce travail comprenait un examen des analyses sectorielles et / ou des plans sectoriels de l'éducation dans 16 PDP qui n'atteignaient pas la cible pour le ratio élèves-enseignant formé, ainsi qu'un récapitulatif des principaux problèmes identifiés dans chaque pays. L'analyse sera utilisée pour identifier un petit nombre de pays nécessitant un soutien supplémentaire au cours de l'exercice 2019, à des moments clés du calendrier des projets de financements. La publication du [*Guide pratique pour des revues sectorielles conjointes efficaces dans le secteur de l'éducation*](#) constitue un autre exemple. Lorsqu'il sera utilisé, celui-ci contribuera à améliorer la qualité des Revues sectorielles conjointes. La correction des défauts exige un engagement continu de l'ensemble du Partenariat, et les travaux du Secrétariat ne contribueront aux résultats du GPE que dans la mesure où ils sont complétés par des actions efficaces de l'ensemble des partenaires.

6.2 Deux nouvelles **évaluations** de programmes seront disponibles en début d'année prochaine : une synthèse de 15 évaluations au niveau des pays, ainsi que l'évaluation du financement pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation sont en bonne voie et sont attendues pour janvier. Par ailleurs, nous finalisons également les plans de l'évaluation sommative indépendante du GPE, dont l'approche et le calendrier sont conçus pour informer le prochain plan stratégique du GPE et nos actions au-delà de 2020. L'Enquête du Réseau d'évaluation de la performance des organisations multilatérales portant sur le GPE, qui devrait être

finalisée en janvier, fournira également des informations précieuses et des remarques sur la performance du GPE.

7. NOUVELLES RESSOURCES TECHNIQUES ET ÉCHANGE DES CONNAISSANCES

7.1 Le GPE poursuit le développement de nouvelles ressources techniques afin d'améliorer la façon dont le Partenariat collabore et accroît les capacités des partenaires de développement à s'impliquer dans un dialogue politique basé sur des données empiriques. Ces travaux traitent également des améliorations identifiées dans le Rapport sur les résultats du GPE 2018, comme il est expliqué en annexe de ce rapport. En septembre, comme mentionné ci-dessus, nous avons publié un nouveau [Guide pratique pour des revues sectorielles conjointes efficaces dans le secteur de l'éducation](#) et en novembre, *Les Directives pour le suivi des budgets nationaux de l'éducation* afin d'améliorer l'implication des parties prenantes dans le suivi des budgets. Le Secrétariat a également mené de vastes consultations pour élaborer des **principes d'efficacité des groupes des partenaires locaux de l'éducation** afin de renforcer le rôle des GLPE dans les processus de planification des politiques nationales.

7.2 Le GPE s'implique aussi dans les occasions de partage des connaissances et des bonnes pratiques dans l'ensemble du Partenariat. Aux côtés des partenaires de l'initiative d'**Évaluation au service des apprentissages (A4L)**, le Secrétariat développe un outil de diagnostic conçu pour que les pays partenaires puissent analyser leur système d'évaluation des apprentissages dans le but de mesurer et d'améliorer ces apprentissages. Cette approche apporte une compréhension approfondie des besoins, difficultés et contraintes spécifiques du système d'évaluation des apprentissages d'un pays et peut être utilisée pour développer une stratégie basée sur des données empiriques afin de renforcer ce système. Cet outil sera testé en Éthiopie, au Vietnam et en Mauritanie avant d'être finalisé mi-2019. Compte tenu des critères du modèle de financement du GPE nécessitant d'avoir un système de suivi des acquis scolaires en place, d'autres pays seront encouragés à utiliser cette approche au moyen des financements pour la préparation d'un plan sectoriel de l'éducation.

7.3 Le Secrétariat accélère également les avancées de la mise en œuvre de la [Politique et stratégie sur l'égalité entre les sexes du GPE](#), notamment en travaillant avec l'Initiative des Nations unies en faveur de l'éducation des filles (UNGEI) et les partenaires régionaux à une planification sectorielle de l'éducation favorisant l'égalité des sexes au moyen d'une deuxième série d'ateliers ; toutes les délégations du récent atelier au Kenya sont d'ailleurs reparties avec des plans d'actions détaillés.

7.4 **La Table ronde sur les solutions relatives aux données de l'éducation** s'avère un puissant exemple de la valeur du Partenariat, qui tire parti de l'expertise de nombreux partenaires de développement, publics et privés, pour relever un des défis les plus importants du secteur éducatif. Cette Table ronde a su attirer un engagement de haut niveau de la part de grandes entreprises privées, avec six partenaires ayant engagé des ressources, ainsi qu'une forte attention politique. Plusieurs membres de la Table ronde se préparent à aller en Éthiopie et en Gambie dans les prochains mois pour tester des idées de nouveaux outils afin d'améliorer la gestion et la communication des données essentielles de l'éducation. Si l'on en juge par les déclarations des Ministres d'Irlande et de Norvège, ainsi que d'autres invités de haut niveau à la réunion de septembre à New York, leur rapport préliminaire, qui devrait être distribué au Conseil en juin, est attendu avec enthousiasme.

7.5 Comme nous l'avons remarqué plus haut, le Secrétariat a lancé une série de travaux analytiques portant sur les enseignants afin de réfléchir sur les moyens d'améliorer la qualité des investissements du GPE au niveau des pays et de mobiliser plus avant le modèle opérationnel pour renforcer le soutien aux enseignants. Le Secrétariat collabore également avec l'Équipe spéciale de l'UNESCO sur les enseignants pour aider les pays partenaires à résoudre le problème de l'augmentation de l'offre d'enseignants formés et a récemment coorganisé le Forum de dialogue politique de l'Équipe spéciale. Ce Forum fut l'occasion d'échanger des connaissances et des bonnes pratiques entre pays et de réunir les partenaires autour d'une approche harmonisée du renforcement des politiques nationales relatives aux enseignants.

8. OPÉRATIONNALISATION DU CADRE DE MOBILISATION ET D'ALLOCATION DES FINANCEMENTS

8.1 Le Comité des stratégies et de l'impact a dirigé avec zèle le développement du mécanisme d'**Échange de connaissances et d'innovations (KIX) et de Plaidoyer et Responsabilité sociale (ASA)** et se prépare à présenter au Conseil les propositions finales du programme au deuxième trimestre 2019. Les agents partenaires nouvellement nommés – le Centre de recherches pour le développement international et Oxfam Ibis – ont entrepris la transformation des plans de KIX et ASA en outils de programme, et les premiers appels pour des propositions de financement sont attendus pour le troisième trimestre de 2019. Ces programmes phares du GPE produiront des connaissances et leur partage, pour permettre de répondre aux problèmes politiques rencontrés par les pays en développement partenaires et renforcer la responsabilité publique en matière d'éducation.

8.2 Le **Fonds à effet multiplicateur du GPE** s'avère précieux pour mobiliser de nouveaux financements additionnels. Le premier financement comprenant une composante de ce fonds a été

approuvé en août, avec 10 millions de dollars supplémentaires apportés au financement pour la mise en œuvre d'un programme sectoriel de l'éducation du Zimbabwe, qui a pu mobiliser plus de 50 millions de dollars supplémentaires auprès de l'Allemagne (KfW) et du DFID. [De nouvelles Directives](#) sont à présent disponibles pour un processus de requête simplifié, et le Secrétariat travaille auprès de plusieurs pays partenaires à la préparation des programmes. En date de novembre, 101,8 millions de dollars ont été alloués à douze pays pour entreprendre une préparation de programme avec 442 millions de dollars de cofinancements déclarés. Une nouvelle manifestation d'intérêt est attendue avant la fin de l'année.

8.3 Il est demandé au Conseil de se décider sur la proposition d'Approche du **Plaidoyer en faveur de l'investissement dans le secteur éducatif (ESIC)**. L'ESIC cherche à mobiliser et mieux aligner des financements additionnels extérieurs et à améliorer la coordination entre les partenaires de développement. L'Approche est axée sur le renforcement des aspects financiers du processus existant de développement d'un plan sectoriel de l'éducation. Le Comité des finances et du risque recommande de le tester dans quelques pays partenaires intéressés.

8.4 Bénéficiant des conseils du Comité des stratégies et de l'impact, ainsi que des retours de l'ensemble du Partenariat, le Secrétariat travaille à présent à l'achèvement tant attendu de la **Stratégie d'implication du secteur privé**, qui vise à mobiliser l'expertise, les financements, la voix et l'offre de biens & services du monde de l'entreprise afin d'accélérer les progrès dans la réalisation du plan GPE 2020. Après examen d'une ébauche de cette stratégie en octobre, le Comité des stratégies et de l'impact a demandé un approfondissement du travail dans plusieurs domaines. Ces travaux seront achevés au début du premier trimestre 2019. Le Comité des stratégies et de l'impact examinera la version révisée d'ici mars 2019 et devrait finaliser la Stratégie d'implication du secteur privé à temps pour la soumettre au Conseil en juin 2019.

9. GESTION DU FONDS DU GPE ET INTENDANCE

9.1 Sur demande du Conseil au mois de juin, le Secrétariat met en œuvre les recommandations de l'examen externe des politiques et pratiques du GPE en matière de risque. Sous l'égide du Comité des finances et du risque, le Secrétariat a développé une **taxonomie des risques** à soumettre à l'examen du Conseil en décembre et rédigé une **déclaration sur l'appétence au risque** de haut niveau à soumettre aux remarques du Conseil. Celle-ci harmonisera et orientera les parties prenantes de l'ensemble du Partenariat quant à la détermination du niveau de risque pertinent dans la mise en œuvre du plan stratégique GPE 2020. Après examen par le Conseil de l'Étude pour un partenariat efficace et des modalités institutionnelles en décembre, le Comité des finances et du risque recommande que, conformément au plan de travail approuvé, le Secrétariat entreprenne un

renforcement de la gestion des risques en finalisant la déclaration sur l'appétence au risque, le modèle trois lignes de défense, ainsi que la définition des indicateurs clés de risque. Si l'examen des politiques et pratiques en matière de gestion des risques est continu, le Secrétariat a achevé **l'examen semestriel de la matrice des risques** afin d'informer le Conseil sur les mesures d'atténuation relatives aux risques élevés et critiques communiquées lors du bilan de juin.

9.2 Au cours de l'année écoulée, des cas médiatisés d'abus sexuels par du personnel humanitaire ont décidé le GPE à revoir ses mesures de sauvegarde. S'il n'y a eu aucun cas signalé de ce type de comportement impliquant du personnel ou des bénéficiaires des programmes du GPE, le Secrétariat a pris des mesures immédiates, avec l'aide du Comité de gouvernance et d'éthique, pour renforcer la politique de tolérance zéro du GPE, notamment en mettant en œuvre une formation obligatoire pour tout le personnel du Secrétariat et en examinant des politiques et procédures de sauvegarde des agents partenaires. En décembre, le Conseil envisagera une série d'actions visant à renforcer les sauvegardes du GPE contre le harcèlement, l'exploitation et l'abus sexuels, notamment des **Normes minimales de sauvegarde pour les agents partenaires** et un **Code de déontologie pour les responsables de la gouvernance**. Pour compléter les politiques existantes du GPE en matière de conflit d'intérêts, de divulgation de l'information et de détournement des fonds, le Code de déontologie fournira un guide interne à tous les responsables de la gouvernance et tiendra lieu de déclaration de valeurs et d'engagements externes de l'ensemble du Partenariat.

9.3 Nous continuerons également à effectuer un suivi proactif de l'intendance des fonds du GPE et garantiront le remboursement le cas échéant. Il a été signalé que le paiement des 13,9 millions de dollars restants du programme de 35,2 millions de dollars en soutien au budget du secteur éducatif de la **Zambie** avait été suspendu suite à l'identification d'importantes faiblesses fiduciaires au sein du Ministère de l'Éducation. Le DFID, en tant qu'agent partenaire, a transféré le dossier à son unité de lutte contre la fraude et a entrepris un suivi étroit aux côtés du gouvernement. En **Afghanistan**, où 122 000 dollars ont été détournés dans deux bureaux provinciaux, l'agent partenaire (l'UNICEF) a travaillé auprès du gouvernement pour obtenir un remboursement total. En **République centrafricaine**, l'agent partenaire (UNICEF) a identifié des cas de détournement de fonds du GPE par deux de ses OSC partenaires d'exécution, pour un total de 141 000 dollars. Dans les deux cas, l'UNICEF et le gouvernement travaillent encore à obtenir le remboursement de la part des partenaires d'exécution. En **Ouganda**, l'agent partenaire (Banque mondiale) enquête actuellement sur deux plaintes pour pratiques frauduleuses liées à la construction d'écoles. On nous a signalé un nouveau cas dans le Pays A après la clôture du projet en juin 2017. Un fournisseur aurait perçu environ 34 000 dollars pour des livres qui n'ont jamais été imprimés. L'enquête menée par l'agent partenaire est en cours, et les livres ont été finalement imprimés et livrés en septembre.

10. CONCLUSION

10.1 Le travail se poursuit au Secrétariat et dans l'ensemble du Partenariat pour se maintenir au niveau record des demandes d'aide reçues par le GPE à la suite de la Conférence de financement de février. Tandis que nous nous tournons vers la prochaine période stratégique, le Secrétariat étudiera les enseignements de notre Rapport sur les résultats des deux dernières années, ainsi que des évaluations plus récentes afin d'éclairer l'élaboration de notre prochain plan stratégique et de nos actions au-delà de 2020. En préparant la réussite future du GPE, le Conseil doit orienter les améliorations des processus du GPE, la façon dont les partenaires travaillent au niveau des pays et résoudre les questions d'architecture au niveau mondial. Si nous avons désormais tous les bons outils et processus en place pour « relever le défi », il reste encore beaucoup à faire. Ce n'est qu'en œuvrant ensemble que nous pouvons mettre le GPE en bonne voie de croissance et de réussite pour offrir une éducation de qualité à tous les enfants. Les deux prochaines années sont essentielles : le Partenariat doit se consolider et bâtir sur l'ambition qu'il s'est fixées dans le GPE 2020 pour continuer de jouer un rôle de leadership dans le secteur de l'éducation mondiale. Je me réjouis de travailler à vos côtés tout au long de cette année prochaine pour lancer ce processus, ouvrir une voie encore plus ambitieuse pour le Partenariat et faire de tout ceci une réalité.

ANNEXE : ACTIONS EN RÉPONSE AUX CONSTATS DU RAPPORT SUR LES RÉSULTATS 2018 - ACTUALISATION DU BILAN

Lors de sa réunion de juin, le Conseil a examiné et convenu avec la [direction et le partenariat de mesures](#) destinées à traiter les améliorations à apporter identifiées dans le Rapport sur les résultats 2018 et a appelé tous les partenaires à agir pour surmonter les principales difficultés selon le rôle et les responsabilités de chacun.

Le tableau ci-dessous fournit un bilan des actions ciblées entreprises par le Secrétariat jusqu'en octobre 2019 afin d'apporter les améliorations relatives aux indicateurs de résultat dont les jalons n'ont pas été atteints dans le Rapport sur les résultats 2018.

Les actions sont intégrées au modèle économique et aux processus du GPE, plutôt qu'envisagées comme additions, et le plan d'actions repose sur deux principes :

- 1) L'utilisation de données désagrégées des indicateurs du Cadre de résultats pour informer les priorités à privilégier dans le soutien apporté par le GPE aux pays afin de traiter les améliorations spécifiques à apporter, en mobilisant les investissements du GPE dans la planification et la mise en œuvre sectorielles et les futurs mécanismes d'Échange de connaissances et d'innovations (KIX) et de Plaidoyer et Responsabilité sociale (ASA).
- 2) Les pays en développement partenaires (PDP) et les autres groupes constitutifs prennent des mesures complémentaires et collaborent étroitement pour une mise en œuvre réussie dans chaque domaine.

Indicateur ciblé	Action du Secrétariat
Indicateur 1 : Données sur l'apprentissage	<p>Les travaux sur l'Évaluation au service des apprentissages se poursuivent pour soutenir les pays dans le renforcement de leurs systèmes d'évaluation des apprentissages afin d'obtenir des données sur l'apprentissage. A4L comprend :</p> <ol style="list-style-type: none">1. Le développement d'un outil de diagnostic complet (l'ANLAS) pour aider les PDP à mener des analyses de leurs systèmes d'évaluations des apprentissages, ce qui informera leur analyse sectorielle de l'éducation et leur Plans sectoriels de l'éducation. L'ANLAS sera testé en Éthiopie, au Vietnam et en Mauritanie (janvier-avril 2019).2. Soutien continu aux réseaux régionaux sur l'évaluation des apprentissages dans l'Asie-Pacifique (NEQMAP) et l'Afrique subsaharienne (TALENT), qui réunissent les pays des deux régions pour un renforcement des capacités, de la recherche et du partage de connaissances au niveau régional.

	<p>3. Recherche et développement d'outils sur la mesure des compétences du 21^{ème} siècle, visant à étendre l'évaluation pour y intégrer des domaines d'apprentissage supplémentaires. La recherche (« mini-études ») en Asie a concerné six PDP (Bhoutan, Cambodge, Mongolie, Népal, Pakistan et Vietnam) et neuf PDP d'Afrique subsaharienne (Tchad, Côte d'Ivoire, RDC, Gambie, Kenya, Lesotho, Mali, Sénégal et Zambie). Le développement d'outils en Asie est axé sur le Cambodge, la Mongolie et le Népal, tandis que la sélection des pays est en cours pour l'Afrique subsaharienne.</p> <p>4. Finalisation du document de travail et de la note conceptuelle sous le domaine du KIX – Renforcement des systèmes d'évaluation des apprentissages.</p> <p>Sur 37 ESPIG actifs/en attente pour l'exercice fiscal 2018, 33 (12 dans des PFC) comprenaient un volet sur les systèmes d'évaluation des apprentissages. Les 8 ESPIG qui seront actifs pour l'exercice fiscal 2019 comprennent des systèmes d'évaluation des apprentissages.</p>
<p>Indicateur 6 : Taux d'inscription dans le préscolaire</p> <p>[ce jalon a été atteint, mais les efforts continuent]</p>	<p>Le travail est poursuivi sur l'amélioration de l'accès à l'éducation et la protection de la petite enfance (EPPE) et la planification du sous-secteur de l'EPPE est en cours grâce à un financement ciblé pour l'EPPE dans le cadre du mécanisme BELDS. Il comprend :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un bilan des activités d'EPPE, du financement des ESPIG et de la qualité du sous-secteur de l'EPPE dans les PSE, qui reste à achever pour 2019. 2. Des travaux d'harmonisation des partenaires clés de la planification d'EPPE, comme le développement d'un cours ouvert en ligne sur l'intégration de l'EPPE dans la planification du secteur éducatif aux côtés de l'IIPE, l'UNESCO et l'UNICEF, qui sera lancé au 2^{ème} trimestre 2019. 3. Un financement du GPE pour que l'UNICEF développe et teste une approche approfondie de renforcement des capacités des pays pour l'EPPE dans quatre pays partenaires : le Ghana, la République kirghize, le Lesotho et Sao Tomé-et-Principe. Cela impliquera l'essai pilote d'outils pertinents de planification de l'éducation, en particulier pour l'EPPE, accompagnés par des activités de renforcement des capacités adaptées au pays et plusieurs échanges/événements d'apprentissage auprès des pairs en matière de planification et de mise en œuvre de l'EPPE au cours de l'année civile 2019. 4. Le document de travail du KIX pour l'EPPE sera finalisé en novembre 2018. <p>Sur les 37 ESPIG actifs/en attente pour l'exercice 2018, 24 (dont 14 dans les PFC) comprennent l'EPPE. Sur les huit ESPIG en attente, six comprennent un volet sur l'EPPE ; parmi ceux qui font de l'éducation de la petite enfance une composante majeure : le Bhoutan, le Cap-Vert et la Côte d'Ivoire.</p>

<p>Indicateur 7 : Taux de non scolarisation</p> <p>[atteint avec une tolérance]</p>	<p>Le GPE travaille essentiellement sur ce problème au moyen des ESPIG.</p> <p>Sur 37 ESPIG actifs/en attente pour l'exercice 2018, 14 (dont 11 dans les PFC) comportent des initiatives ciblées pour les populations non scolarisées. Huit de ces 37 ESPIG seront actifs dans l'exercice 2019 et, parmi eux, deux ESPIG (les deux dans des PFC) comprennent des initiatives ciblées pour les enfants non scolarisés. Ils prennent généralement la forme de programmes éducatifs alternatifs, de centres d'apprentissage informels, de mécanismes d'écoles communautaires ou d'initiatives de soutien aux réfugiés.</p> <p>L'ébauche de document de travail du KIX <i>L'éducation ne doit laisser pour compte aucun enfant</i> sera soumis à l'examen de l'ensemble du Partenariat avant la fin de l'année civile. Il identifie les lacunes et les domaines nécessitant des investissements en termes d'équité et d'inclusion, en prêtant une attention particulière aux groupes marginalisés non scolarisés.</p>
<p>Indicateur 8 : Indice de parité entre les sexes</p>	<p>Le Plan d'action pour l'égalité entre les sexes pour l'exercice 2019 a renforcé l'approche d'une mise en œuvre par l'ensemble du Secrétariat des six domaines de réalisation de la Stratégie pour l'égalité entre les sexes.</p> <p>L'ébauche de document de travail du KIX <i>Parvenir à l'égalité des sexes dans et par l'éducation</i> a identifié au niveau international les biens publics, lacunes et domaines nécessitant des investissements en termes d'égalité entre les sexes et d'autres consultations devraient être menées dans l'ensemble du Partenariat au cours des prochains mois.</p> <p>Le quatrième Atelier régional pour une planification sectorielle de l'éducation en faveur de l'égalité des sexes du GPE-UNGEI a eu lieu à Nairobi, au Kenya en novembre, en partenariat avec l'UNICEF, l'Union africaine/le CIEFFA, FAWE et Plan International. Les pays participants (Eswatini, Kenya, Lesotho, Somalie FG, Somaliland, Puntland, Soudan du Sud, Zimbabwe) ont développé des plans d'actions détaillés pour un suivi national.</p> <p>Sur 37 ESPIG actifs/en attente pour l'exercice 2018, 31 (dont 18 dans des PFC) ont ciblé l'égalité entre les sexes. La totalité des huit ESPIG qui seront actifs pour l'exercice 2019 (Bhoutan, Cap-Vert ; Comores, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée-Bissau, Madagascar et Somaliland) traiteront l'égalité entre les sexes.</p>

<p>Indicateur 12 : Proportion des PDP ayant un ratio élèves/enseignant formé inférieur au seuil (<40) au niveau du primaire</p>	<p>Analyses approfondies pour mieux comprendre les difficultés rencontrées par les PDP pour augmenter l'offre d'enseignants et la façon dont les mécanismes du GPE étaient utilisés pour surmonter ces difficultés, notamment :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Un examen des analyses sectorielles et/ou des plans sectoriels de l'éducation dans 16 PDP qui ne satisfaisaient pas la cible pour le ratio élèves-enseignant formé et un récapitulatif des principaux problèmes identifiés dans chaque pays. 2. Un bilan des investissements du GPE dans la formation initiale des enseignants et leur développement professionnel (formation continue). 3. Le document de travail du KIX sur l'Enseignement et l'Apprentissage. 4. Une ébauche de document de travail pour renforcer la planification en matière d'affectation des enseignants, qui a examiné le traitement du problème au sein de l'analyse sectorielle de l'éducation et des plans sectoriels de l'éducation dans 19 PDP. <p>Les études mentionnées seront utilisées pour identifier un petit nombre de pays nécessitant un soutien supplémentaire au cours de l'exercice 2019, à des moments clés du calendrier des projets de financements.</p> <hr/> <p>Les 37 financements actifs et en attente pour l'exercice 2018 traitaient de la formation des enseignants ; les huit financements qui seront actifs pour l'exercice 2019 traitent du développement professionnel des enseignants.</p> <p>Le Secrétariat a soutenu l'équipe spéciale de l'UNESCO sur les enseignants pour organiser et mener son Forum de dialogue politique annuel axé sur le renforcement de la formation des enseignants, en partenariat avec l'ISU pour présenter et susciter un élan en faveur de la nouvelle initiative de renforcement des données sur les « enseignants formés et qualifiés » et mener une consultation sur les investissements thématiques du KIX portant sur l'enseignement et l'apprentissage.</p> <p>Dans le cadre de l'Initiative de la Norvège en faveur des enseignants, le Secrétariat travaille avec ses partenaires au renforcement des politiques en faveur des enseignants au Ghana, au Burkina Faso, en Ouganda et au Malawi, en testant une approche d'harmonisation des efforts et d'amélioration de la collaboration entre sept institutions (UNESCO, UNICEF, UNHCR, Banque mondiale, Organisation internationale du travail, Éducation Internationale, GPE).</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<p>Indicateur 14 : Proportion des PDP communiquant au moins 10 indicateurs clés internationaux en matière d'éducation sur 12 à l'ISU.</p>	<p>Une ébauche du document des procédures de la Conférence sur le Système d'information et de gestion de l'éducation (SIGE) sera partagée avec l'équipe spéciale du SIGE pour ses retours en décembre. Le Secrétariat développera une série de blogs sur chacun des thèmes clés discutés au cours de la Conférence, qui sera publiée sur le site Web du GPE.</p> <p>Le document de travail du KIX sur le Renforcement des systèmes de données a été finalisé et sera publié en ligne prochainement.</p> <p>Le Secrétariat a convoqué une deuxième réunion de la Table ronde sur les solutions relatives aux données de l'éducation (TRD) en septembre, au cours de laquelle ont été obtenus l'engagement de six partenaires commerciaux pour une participation aux solutions des problèmes de données dans trois domaines clés (amélioration des systèmes/outils de données, communication et visualisation des données, intégration des données).</p> <p>Une collaboration technique continue existe avec l'ISU pour recueillir des données sur les dépenses publiques consacrées à l'éducation dans les PDP (indicateur 10 du Cadre de résultats). Il s'agit d'un important domaine de collaboration, car la communication à l'ISU par les PDP des indicateurs sur le financement a été particulièrement déficiente en 2017.</p> <p>Une étude conjointe ISU-GPE sur l'évaluation de la faisabilité d'une ventilation des indicateurs clés de l'éducation par le statut des enfants handicapés est en cours. Le Secrétariat examinera les premiers constats de l'étude en décembre.</p> <hr/> <p>Dans le cadre des processus d'examen de la qualité des ESPIG, le Secrétariat évalue également la disponibilité des données de l'éducation, un des critères du financement des ESPIG. Les PDP n'atteignant pas la cible d'au moins 10 indicateurs clés internationaux en matière d'éducation sur 12 à l'ISU, doivent avoir une stratégie d'amélioration de la disponibilité des données et utiliser l'ESPIG pour la développer si aucun autre financement n'est disponible.</p> <p>Sur 37 ESPIG actifs/en attente pour l'exercice 2018, 29 (dont 19 dans des PFC) ciblent le SIGE des pays. Cinq des financements en attente sur huit qui seront actifs pour l'exercice 2019 soutiennent le SIGE : Cap-Vert, Comores, Gambie, Guinée-Bissau, Somaliland.</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

	<p>Pour cet exercice fiscal, le Secrétariat a déjà informé les pays suivants qu'ils ne satisfaisaient pas ce critère : Rwanda, Papouasie-Nouvelle Guinée, Djibouti. Le Secrétariat mène un suivi auprès des PDP sur la stratégie d'amélioration de la disponibilité des données dans le cadre de leur prochain ESPIG.</p>
<p>Indicateur 18 : Proportion des revues sectorielles conjointes conformes aux normes de qualité</p>	<p>Le Secrétariat a fourni un appui à neuf RSC, notamment par sept missions de RSC et une aide technique dans la préparation et le suivi des RSC.</p> <p>Le Secrétariat a publié le Guide pratique pour des revues sectorielles efficaces dans le secteur de l'éducation, comprenant un outil d'auto-évaluation des RSC et a développé une stratégie complète de diffusion pour soutenir l'adoption efficace des directives de RSC.</p> <p>Le Secrétariat identifie les pays pour un soutien adapté informé par les données du Rapport sur les résultats 2018.</p>
<p>Indicateur 25 : Proportion des financements en bonne voie de mise en œuvre</p>	<p>L'examen 2018 du Portefeuille du GPE fournit une analyse approfondie des raisons du retard de mise en œuvre, notamment sur le type et l'étendu des problèmes rencontrés au cours de la mise en œuvre des ESPIG.</p> <p>Pour son suivi, le Secrétariat prépare un document interne pour analyser davantage les raisons des retards de mise en œuvre des financements, identifier les programmes de bonnes pratiques comportant des mesures efficaces pour traiter les difficultés de mise en œuvre, et identifier de nouvelles et/ou des mesures correctives améliorées pour le cours du GPE et les processus internes de développement des programmes.</p>
<p>Indicateur 29 : Alignement</p>	<p>Le Secrétariat poursuit son travail sur la mise en œuvre de la Feuille de route de l'alignement, présentée au Conseil durant l'exercice 2018, qui comprend :</p>

<p>[également un domaine nécessitant une amélioration dans le Rapport sur les résultats 2016]</p> <p>Indicateur 30 : Proportion de financements utilisant (a) un projet de cofinancement ou (b) un financement sectoriel commun (atteint en 2016)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. <u>La clarification et l'institutionnalisation de l'approche conceptuelle du GPE en matière d'alignement des aides</u> : le Secrétariat intègre une approche conceptuelle actualisée en matière d'alignement des aides dans les directives et communications du GPE. Celle-ci encourage l'utilisation de modalités d'aides alignées afin de renforcer les systèmes et gérer activement les risques inhérents, et d'améliorer les capacités de financement de l'éducation. 2. <u>Le renforcement des opérations de soutien aux pays pour favoriser une évolution au niveau des pays</u> : le Secrétariat a utilisé les données sur le Portefeuille de financements du GPE et les projets envisagés afin d'identifier des pays susceptibles de bénéficier d'avancées en matière d'alignement. Sur les 10 pays identifiés, quatre sont en cours de confirmation pour développer des modalités récemment alignées pour les requêtes de financement devant être soumises à examen en 2019 et 2020. Par ailleurs, le Secrétariat a travaillé à l'amélioration de ses capacités à engager le dialogue sur l'alignement et la gestion des finances publiques. 3. <u>L'engagement auprès des agents partenaires en matière d'alignement</u> : le Secrétariat utilise l'Étude pour un partenariat efficace afin de discuter avec les agents partenaires de plusieurs questions, notamment de l'utilisation des systèmes nationaux. Un dialogue structuré avec les agents partenaires clés est prévu dans les prochains mois afin de mieux comprendre leurs procédures et contraintes juridiques dans l'utilisation des modalités alignées. <p>En juin 2018, il y avait 58 ESPIG, 34 actifs et 24 clôturés à la fin de l'exercice fiscal. Sur les 58 ESPIG, 39 (67 pourcent) étaient des financements autonomes, 10 (17 pourcent) utilisaient un cofinancement, et 9 (16 pourcent), un financement commun.</p> <p>Pour l'exercice fiscal 2019, cinq ESPIG approuvés sur six sont des projets autonomes et un est un projet commun/co-financé. Cependant, avec le fonds à effet multiplicateur du GPE, le nombre de financements qui sont cofinancés devrait augmenter, et le Secrétariat a publié en septembre un guide pour promouvoir le fonds à effet multiplicateur.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------